



Communiqué de presse  
**Danger lié à la neige en forêt**  
**Fermeture immédiate de quelques massifs**

## **forestiers**

En raison des chutes de neige importantes dans certaines régions en Ardenne, le Département de la Nature et des Forêts (DNF) du Service public de Wallonie (SPW) signale que la circulation en forêt dans les conditions actuelles présente à certains endroits un risque sérieux pour la sécurité des personnes. En effet, un **risque accru de bris de branches et d'arbres apparaît suite à l'accumulation et au poids de la neige, consécutif à certains phénomènes météorologiques peu fréquents (neige particulièrement lourde et humide)**. Ce risque devrait perdurer jusqu'au moment du dégel prévu en milieu de semaine prochaine.

**En conséquence, à ce jour et dans les conditions actuelles, l'accès à la forêt a été fermé par le DNF du 9 au 15 janvier dans les zones suivantes :**

**Région de Malmedy :** Outre les fermetures pour sécurité Covid à de nombreux endroits sur le territoire des Hautes Fagnes, les zones suivantes sont concernées par le risque de chute de branches-arbres dû à la neige (les locaux continuant à pouvoir accéder à la forêt) : commune de Bullange et zones de la frontière allemande (Walherscheid, Rocherath, Buchholz et Losheimergraben).

**Région de La Roche :** Deux blocs forestiers de la commune de Vielsalm sont concernés aux lieux-dits Wez des Pourceaux et Sur le Lierre (près de la piste de ski) aux alentours immédiats du haut plateau de la Baraque de Fraiture.

Ces interdictions sont matérialisées par des panneaux comportant une **croix rouge** (voir PJ) apposés à l'entrée des voiries des massifs forestiers. Il est donc demandé aux usagers de respecter strictement ces interdictions en n'empruntant pas ces accès et chemins. Le DNF assurera le contrôle de ces mesures.

**D'autres zones forestières ont été fermées, pour diverses raisons, sur décision des bourgmestres.** C'est le cas, pour rappel, de la Croix Scaille du côté de Gedinne.

**C'est la raison pour laquelle, nous invitons, encore plus qu'à l'accoutumée, les usagers de la forêt à prendre contact avec les Maisons du Tourisme locales** pour planifier leurs sorties et balades ce week-end et à rester prudents aux chutes d'arbres et de branches éventuelles.

**Ces zones forestières exceptionnellement fermées représentent moins de 10% de la forêt wallonne.**

Dans l'attente d'une réouverture totale, **le SPW invite les promeneurs et sportifs à profiter en toute quiétude et sécurité du reste des forêts wallonnes** qui sont plus que jamais accessibles.

Ces mesures d'interdiction ne s'appliquent pas aux activités de gestion autorisées par le Chef de Cantonnement et aux services de secours.

**Pour la Ministre wallonne Céline Tellier**, en charge des forêts, *« nous sommes nombreux à souhaiter nous ressourcer dans la nature en cette période. Et je souhaite que les citoyens puissent le faire en toute sécurité. 90% des forêts publiques restent accessibles. Les fermetures sont locales et s'expliquent par des conditions de neige exceptionnellement lourde par endroit. Nous travaillons en concertation avec les communes et les Maisons de tourisme locales de pouvoir donner une information précise aux promeneurs et offrir des alternatives récréatives supplémentaires si la situation devait perdurer ».*